

Collège Jean-Marie Lonné Hagetmau

Diaporama d'informations 5^{ème}

2020-2021





L'année de cinquième:
une année importante pour une scolarité au collège
dans de bonnes conditions.

Une année où il est nécessaire de travailler régulièrement et très sérieusement pour réussir au mieux. Une année où des efforts sont à fournir, en particulier dans le travail personnel.

Une année où les parents ont un rôle majeur pour aider et accompagner leur enfant aux côtés des professeurs et personnels du collège.

Des droits pour les élèves mais aussi des devoirs :

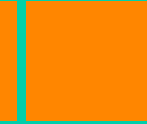
Un travail sérieux et régulier ;

Le respect des locaux et du matériel ;

Le respect de tous les adultes de l'établissement et de ses camarades

Une année importante pour devenir autonome et prendre des responsabilités (délégué de classe...).





Le collège Jean-Marie Lonné

447 élèves et 21 classes

En 5è, 21 à 22 élèves par classe

447 élèves répartis en 17 classes + 4 classes de SEGPA.

39 enseignants

24 personnels non enseignants dépendant du ministère de l'Education Nationale
(direction, services administratifs, service médico-sociaux, vie scolaire, AESH)

9 personnels non enseignants dépendant du conseil départemental



Année Scolaire 2020- 2021

■ Suivi des classes:

- 1 Principale, Mme Casaban (classes de 5.4, 5.5 et 5.6)
- 1 Principal adjoint, M. Marque (classes de 5.2 et 5.3)
- 1 Directeur adjoint de SEGPA, M. Arrieta (classe de 5.1)
- 1 Professeur principal : M. Noël (5.1), M. Cabannes (5.2), Mme Cinçon (5.3), M. Lacazedieu (5.4), Mme Malsan (5.5) et Mme Ferran (5.6)
- 2 coordonnatrices d'ULIS : Mmes Klein et Monnier
- 1 Equipe de Vie Scolaire (une CPE, Mme Bru, et des assistantes d'Éducation) ; chaque classe a une AED référente
 - 1 psychologue de l'éducation nationale, Mme Guironnet
 - 1 Infirmière , Mme Mallet et 1 Assistante Sociale, Mme Casabonne

■ Lien Collège-Familles:

- Carnet de liaison
- Site du collège
- Pronote
- RDV individuel



Le carnet de liaison: *passport*

L'élève doit toujours l'avoir sur lui.

C'est le lien PERMANENT entre le collège et la famille.

Vous devez le contrôler TOUS les soirs et SIGNER chaque information inscrite.

Des pages de correspondance entre le collège et la famille

Coupons détachables : Absences – Retards

Tableaux : Demandes de rendez-vous - Documents transmis - Inaptitude
Ponctuelle en sport

Emploi du temps et modifications – Calendrier – Absences de professeurs

Charte de la laïcité – règlement intérieur



Les horaires

■ Matin

- Ouverture du portail : 8h15
- M1 : 8h40 – 9h35 (8h30-9h25 le mercredi)
- M2 : 9h35 – 10h30 (9h25-10h20 le mercredi)
- Récréation : 10h30 - 10h50 (10h20-10h40 le mercredi)
- M3 : 10h50 – 11h45 (10h40 – 11h35 le mercredi)
- M4 : 11h45- 12h40 (11h35-12h30 le mercredi)

● Après-Midi

- S1 : 13h15 - 14h10
- S2 : 14h10 - 15h05
- Récréation : 15h05 - 15h20
- S3 : 15h20- 16h15
- S4 : 16h15 - 17h10

Fermeture du collège 17h15 (12h30 le mercredi)



La sécurité

■ Une préoccupation majeure

- Pour réussir un élève doit se sentir en sécurité
- Une vigilance particulière face au harcèlement :
 - De la part de tous (professeurs, personnels, vie scolaire...)
 - Une réponse adaptée (protocole)
- Des référents disponibles : professeur principal, infirmière, assistants d'éducation, direction, camarades...

■ Vigipirate

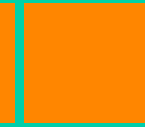
- Une attention dans et aux abords du collège
- Des exercices réguliers
- Une sensibilisation et une formation des élèves (PSC 1)

■ Le protocole sanitaire

- Un protocole propre à l'établissement en accord avec le protocole national du 29 août
- Des contraintes importantes mais nécessaires pour tous.



La demi-pension



Le service de demi-pension fonctionne les :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

(Forfait de 4 jours)

Palement par trimestre échu

(après calcul des bourses et remise d'ordre pour le trimestre)

Coût annuel : 388,80 euros

Coût au ticket : 4,02 euros



Les horaires de la classe de 5ème

Enseignements	Cycle 3	Cycle 4		
	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Éducation physique et sportive	4 h	3 h	3 h	3 h
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h	1 h + 1 h	1 h + 1 h	1 h + 1 h
Français	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h	3 h 30
Langue vivante 1	4 h	3 h	3 h	3 h
Langue vivante 2		2 h 30	2 h 30	2 h 30
Mathématiques	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SVT		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Sciences physiques		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Total	23 + 3 h	22 + 4 h par niveau		



Le fonctionnement en 5ème

Des groupes à effectifs réduits en SVT

Options possibles : Latin (1h), chorale (1h)

Passage de l'ASSR1, attestation de sécurité routière permettant de s'inscrire au permis BSR (motos < 50 cm³)



Une continuité pédagogique

Avec le programme « Devoirs faits » proposé aux volontaires ou à la demande des professeurs

Avec le Quart d'heure de lecture

A travers les parcours :

- Parcours Avenir
- Parcours citoyen
- Parcours éducatif artistique et culturel
- Parcours santé



Les sorties et projets

Des sorties peuvent être proposées par les enseignants dans un but pédagogique. Elles sont obligatoires et gratuites ; elles se tiendront dans le temps scolaire.

Vous serez informés par le biais du carnet de liaison ; nous vous demanderons une signature pour prise de connaissance.



PRONOTE

Depuis n'importe quel ordinateur vous pouvez consulter par Internet :

- Les informations générales
- Les notes de votre enfant (+ bulletins)
- Les devoirs à faire (cahier de texte) et le contenu des cours
- Les professeurs absents
- Les absences et retards de votre enfant
- Les punitions et les sanctions
- L'emploi du temps et ses modifications

Un code vous a été attribué et envoyé.

Vos enfants ont également eu leurs propres identifiants.



Le site du collège

Toutes les informations concernant la vie du collège sont accessibles sur le site du collège à l'adresse :

<http://webetab.ac-bordeaux/college-jean-marie-lonne/>

Vous y trouverez des photographies, des vidéos, des informations et des liens utiles avec l'éducation nationale ainsi que les organismes et associations partenaires de l'établissement.

Les temps forts

- Mardi 17 novembre 2020 et mardi 23 février 2021:
Rencontre équipes Professeurs/Parents (sous réserve de l'évolution de la pandémie)
- Début novembre 2020 :
Conseil de classe de mi-semestre et envoi de l'appréciation et de conseils aux parents
- Fin janvier 2021 :
Conseil de classe de fin de premier semestre
- Mi juin 2021 :
Conseil de classe de fin de second semestre

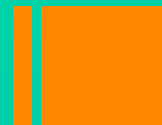


Les représentants de parents d'élèves

Des élections de représentants de parents d'élèves auront lieu le vendredi 9 octobre 2020.

Les parents élus siégeront

- au Conseil d'administration
- à la Commission Permanente
- À la commission éducative
- au Conseil de Discipline
- à la Commission d'Hygiène et de Sécurité
- au Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)



Les représentants de parents d'élèves

Deux représentants des parents d'élèves par classe participent également aux conseils de classe chaque trimestre.

Les volontaires peuvent contacter une des deux associations présentes au collège :

l'APE : apehagetmau@gmail.com

la FCPE : hagetmaufcpe@gmail.com